

ADHESION - ANNÉE 2026-2027

Reprise des cours : Lundi 21 septembre 2026



Les inscriptions doivent nous parvenir avant le « 31 Août 2026 »
(Tout dossier incomplet sera refusé)

1. Dossier d'adhésion :

Pour que votre inscription soit prise en compte, retourner cette fiche signée, accompagnée de votre règlement et des pièces demandées à :

AUBRY Cécile
15 B Rue de la Chapelle
49125 - TIERCE

NOM et Prénom : Date de naissance :
Téléphone : Courriel :@.....
Adresse :

LES COURS ONT LIEU : SALLE DES NENUPHARS (PLACE DE L'EGLISE) A BRIOLLAY

NIVEAU et HORAIRES DES COURS (entourer le cours)

- Débutants : MARDI de 18h45 à 20h15
- Novices : LUNDI de 19h00 à 20h30
- Intermédiaires : MARDI de 20h30 à 22h00

2. L'inscription implique l'acceptation du règlement intérieur (verso de cette fiche) :

- . Prendre connaissance du règlement intérieur et le **signer**.
- . Remplir et **signer** la fiche d'adhésion
- . Être à jour de sa cotisation (celle-ci est non remboursable)
- . La tenue est obligatoire à chaque cours : **jean, chapeau de country, chaussures fermées** (de préférence « bottes », les baskets, chaussures ouvertes ou talons hauts sont interdits)

Documents à fournir :

- * Certificat médical obligatoire et impératif (au 1^{er} cours pour les nouveaux adhérents)
- * Questionnaire de santé obligatoire et impératif pour les anciens adhérents ou fournir un certificat médical
- * 2 enveloppes timbrées et libellées à votre NOM et ADRESSE
- * Une photo d'identité pour les nouveaux adhérents (trombinoscope)
- * Cotisation pour l'année : **85 euros** (possibilité en deux règlements : septembre et octobre)
Nous rappelons que la cotisation comprend l'adhésion à l'association (5 €) et inscription au cours (80 €)
Tarif dégressif pour un 2^{ème} cours (70 €)
Nota : le chèque doit être au nom de la personne qui s'inscrit.
Les chèques, libellés à l'ordre du Madison Country Briollay, ne seront encaissés qu'après la reprise des cours.

Date : -- / -- / ----

Signature obligatoire



Tourner SVP